

# Petite chronique et bibliographie

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **20 (1912)**

Heft 12

PDF erstellt am: **21.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ne seront pas perdus non plus pour les collectionneurs de glossaires. Le règlement fribourgeois sur la pêche dans le lac de Morat, du 9 juin 1806, contient de curieux détails d'objets, de noms de filets et d'instruments, d'autant plus intéressants qu'il s'en réfère à des ordonnances du XIV<sup>e</sup> et du XV<sup>e</sup> siècles.

Le grand filet y est appelé la *gropeyre*;

le filet n<sup>o</sup> 2 s'y nomme la *zinneta*;

le filet n<sup>o</sup> 3 y est désigné par le terme de *rewin*;

un autre, à double sac, porte le nom de « *la tragalla* » (absolument interdit dès 1442);

le filet rond, nommé le *fillardon*, était garni de balles de plomb; il fut également prohibé dès 1442;

puis sont encore mentionnés la *retorza*, l'*orba* ou *eis-orbaz*, la *paillauza* et enfin les filets de chasse, interdits, les *tschassausés* et *blavins*.

Chaque bateau de pêche ne doit porter que deux personnes; l'usage des loquettes est interdit.

Berne, septembre 1912.

Aug. BURNAND.

---

## PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

### Société vaudoise d'histoire et d'archéologie.

*Séance du 29 août 1912, à Nyon.*

La société a eu son assemblée annuelle au château de Nyon, dans la salle du Tribunal, sous la présidence de M. Eug. Mot-taz. Le président souhaite la bienvenue aux nombreux assistants, spécialement à M. le syndic de Nyon et aux représentants des sociétés invitées: M. van Berchem pour la Société d'histoire de la Suisse romande, et la Société d'histoire et d'archéologie de Genève; M. Max de Diesbach pour la Société d'histoire du canton de Fribourg; MM. E. Junod et Reutter, architecte, pour la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel et M. Hofer pour la Société d'histoire de Berne. Après avoir indiqué en quelques mots les principales étapes

de l'histoire de la ville de Nyon, M. le président rappelle la mémoire de quelques membres de la Société, décédés dans le courant de l'année : le professeur Rahn, de Zurich, et Marc Ruchet, conseiller fédéral, qui furent membres honoraires ; Emile de Weiss, ancien greffier du Tribunal fédéral ; Berthold van Muyden, ancien syndic de Lausanne, et F.-A. Forel, de Morges. Il constate les progrès accomplis dans le canton depuis une dizaine d'années, par l'intérêt que porte le public à l'histoire du pays et aux monuments du passé. Il rappelle, à ce sujet, la fondation récente des Sociétés du Vieux-Bex et du Vieux-Moudon, et annonce la fondation à Donneloye d'une *Société de Saint-Martin* qui a pour but de grouper les amis de l'histoire dans les régions qui ont constitué, à l'époque féodale, la seigneurie de Saint-Martin du Chêne. La Société vaudoise, pour répondre à une demande de la précédente, verra, éventuellement, si elle a la possibilité de lui être utile.

Cinq nouveaux membres sont ensuite admis dans la Société. Ce sont :

M<sup>lle</sup> Suzanne Dupertuis, à Lausanne.

M<sup>lle</sup> Marie Dupertuis, à Lausanne.

M. Otto Saenger, étudiant en droit, à Lausanne.

M. Hippolyte Aubert, archiviste-paléographe, à Crassier.

M. Louis Bonnard, avocat, à Nyon.

M. *Louis Bonnard*, avocat, syndic de Nyon, communique à la Société le résultat de ses recherches sur les *Privilèges de la Bonne ville de Nyon*, qui furent accordés à cette localité en 1293 par le comte Amédée V de Savoie. L'original en latin existe encore dans les archives communales. Ces privilèges furent confirmés en 1439 au château de Ripaille en présence de deux délégués de la ville. Ils étaient, du reste, semblables à ceux renfermés dans la charte de Moudon. Cette intéressante communication amène, au sujet des droits de bocherage et de marinage, une discussion entre MM. Landry, Dutoit-Francillon et Emmanuel Dupraz.

M. *Victor van Berchem* donne connaissance de quelques-unes des notes qu'il a rassemblées sur l'histoire de Coppet afin de rédiger la notice historique relative à cette localité, qui doit paraître prochainement dans le *Dictionnaire historique*. L'auteur présente d'abord à l'assemblée un curieux plan de l'ancien château fort de Coppet, plan, daté de 1660 et appartenant à M. Duvillard. Il parle ensuite et surtout de l'église de Coppet, au sujet de laquelle il fait circuler de remarquables photogra-

phies, et du couvent des Dominicains dont la fondation provoqua de nombreuses difficultés avec l'évêque de Genève.

M. *Maurice Barbey* devait parler d'un *Repas antique à Yverdon en 1771*. Ayant été empêché d'assister à la séance, sa communication est mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

M. *John Landry* donne quelques renseignements sur le sujet étudié par M. Barbey et de curieux détails sur la vie de société à Yverdon pendant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

M. *Henri de Mandrot* donne communication d'un très curieux poème, écrit à la gloire de Berne et du Pays romand en 1679 et lu cette année-là à Nyon, dans une assemblée des Baillis des quatre Bonnes villes. La lecture de ces vers, écrits par un poète d'occasion, fait courir un souffle de gaieté dans l'assemblée.

M. *Albert Naef*, archéologue cantonal, donne sur la ville de Nyon, quelques renseignements qui servent d'introduction à la charmante promenade archéologique que les membres de la Société font ensuite dans la ville. M. Naef, qui donne, au cours de cette excursion, une quantité d'indications curieuses, avait eu l'amabilité de faire distribuer aux assistants un plan de la localité.

Les membres de la Société se retrouvèrent à une heure à l'hôtel des Alpes où le dîner était servi. Des discours furent prononcés au dessert par MM. Eug. Mottaz, professeur, Bonnard, syndic, Decker, professeur, John Landry, député, le comte Gerbaix de Sonnaz, Lochmann, colonel, et Emm. Junod, de Neuchâtel, au nom des sociétés invitées.

La réunion annuelle, favorisée par un temps superbe, se termina par une visite du musée de Nyon et, pour quelques personnes, par une promenade à Promenthoux.

— La *Société d'histoire* de la Suisse romande a célébré le soixante-quinzième anniversaire de sa fondation, les 2 et 3 octobre derniers, à Payerne, Avenches et Morat, sous la présidence de M. A. de Molin, le successeur de M. B. van Muyden. Cette fête, très bien organisée, eut beaucoup de succès. Les sociétés d'histoire des cantons romands et quelques-unes de France y avaient envoyé des représentants. A Payerne, il y eut une visite de l'abbatiale et a, après le dîner, une séance au cours de laquelle on entendit des communications de M. de Molin, sur les *Origines de la « Romande »*, de M. Marius Besson sur une *plaque de ceinturon burgonde*, trouvée à Fétigny, de M. A. Naef sur l'*abbatiale*, de M. le professeur Bur-

meister sur *les Monuments de Payerne*, de M. Maxime Raymond sur *la Maison de Savoie et l'abbatiale de Payerne* et enfin de M. A. Naef sur *le tombeau de la reine Berthe*.

Le lendemain, 3 octobre, sous la direction de MM. Eug. Secrétan et A. Naef, les assistants visitèrent Avenches. Ils se rendirent ensuite à Morat où, ils parcoururent le mur d'enceinte et visitèrent le musée. La fête se termina par un dîner à l'hôtel de la Couronne, où l'on entendit encore un certain nombre de discours.

— Nous signalons avec plaisir à nos lecteurs l'apparition du deuxième volume de *l'Histoire Suisse* de J. Dierauer, traduit en français par M. Aug. Reymond. Ce volume comprend la période de 1415 à 1516, si riche en événements essentiels allant de la conquête de l'Argovie à la bataille de Novare. On trouvera dans ce volume les mêmes remarquables qualités des précédents, et une lecture agréable, grâce au talent du traducteur et à la beauté de l'impression.

— M. J. Biedermann, éditeur, à Lausanne, a publié dernièrement un curieux petit volume qui a pour auteur M. J.-L. Reichlen et pour titre *l'Alliance franco-suisse, étude historique, politique et économique*. Nous croyons que M. Reichlen a l'intention d'étudier les relations économiques des deux républiques. Les recherches lui ont fait voir tout d'abord l'importance considérable des rapports militaires nombreux qu'il y eut entre elles jusqu'en 1830. Dans le petit volume qu'il vient de faire paraître, il donne un exposé historique intéressant de ces rapports et il en déduit des conséquences variées au nombre desquelles l'intérêt que doit avoir la Suisse à augmenter, sur le terrain économique, ses relations avec la France. L'ouvrage de M. Reichlen est intéressant à connaître et on espère, après l'avoir lu, que son auteur nous donnera, plus tard, un travail complet sur les relations séculaires des deux pays, aussi bien au point de vue économique que militaire.

— Nous signalons volontiers aux lecteurs de la *Revue historique vaudoise*, trois opuscules de M. l'abbé Charles de Ræmy, notre laborieux et érudit collaborateur. Le premier est une étude très fouillée sur la *Réforme du calendrier*, qui reproduit une conférence de l'auteur faite à Fribourg en 1911. Les deux autres sont des œuvres destinées à *l'Instruction du Peuple*, comme le dit M. Ræmy lui-même. Elles narrent avec clarté et intérêt quelques *épisodes de la Révolution française*.

M.